



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question au Gouvernement n° 458

Texte de la question

LIGNE B DU RER

M. le président. La parole est à M. Yves Albarello, pour le groupe UMP.

M. Yves Albarello. Monsieur le président, je souhaite appeler l'attention du ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les graves dysfonctionnements qui affectent, quotidiennement ou presque, la ligne B du RER.

M. Roland Muzeau. Qu'on s'occupe également de la ligne 13 du métropolitain !

M. Yves Albarello. En dépit de la fin des mouvements sociaux de l'automne dernier, qui avaient amplifié et rendu inadmissibles les dysfonctionnements affectant la ligne B du RER, leur persistance continue met cruellement en lumière un gâchis considérable à tous égards.

En effet, le fonctionnement actuellement chaotique de cette ligne paralyse un axe crucial de l'Île-de-France, puisque, véritable épine dorsale Nord-Sud, il assure notamment la desserte des aéroports internationaux d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Chacun sait qu'une des causes majeures de ces dysfonctionnements réside dans la dualité de gestion de la ligne, partagée entre la RATP et la SNCF.

Afin de remédier à cette situation insupportable pour les usagers et après avoir constaté que les désordres étaient essentiellement localisés sur la fraction SNCF de la ligne, je souhaite savoir si le Gouvernement, dans un souci de gestion optimale conforme à l'intérêt de millions de Franciliens, envisage de confier prochainement à la RATP la gestion de la totalité de la ligne B du RER.

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur Albarello, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de M. Borloo, retenu au Sénat par le texte important que vous savez.

La ligne B du RER est un sujet sur lequel M. Karoutchi s'est souvent, et fort justement, exprimé. Je rappellerai qu'elle est divisée en deux tronçons : un tronçon sud - l'ancienne ligne de Sceaux - exploité par la RATP et, après l'interconnexion Châtelet-Gare du Nord, un tronçon Nord exploité par la SNCF.

Le tronçon sud, qui est entièrement dédié au transport urbain et francilien, ne pose, comme vous l'avez rappelé, aucun problème particulier : la ligne est correctement exploitée.

La situation est en revanche incongrue, voire absurde, à l'endroit où la RATP et la SNCF se rejoignent, à l'interconnexion de la gare du Nord. En effet, règlements et habitudes amènent le conducteur de la RATP venant de Sceaux ou d'Antony à descendre pour être remplacé par un conducteur de la SNCF, ce qui génère perte de temps et d'efficacité pour les passagers. Il sera mis fin à cette incongruité dans les mois qui viennent.

Quant au reste de la partie nord gérée par la SNCF, des aménagements sont en cours pour augmenter la fréquence des RER. En outre, l'aéroport de Roissy, principal créateur d'emplois en Île-de-France, ne dispose pas d'une desserte appropriée. Le projet de ligne CDG-express, destiné à assurer le transport vers Roissy des passagers et des personnels, permettra de libérer et de moderniser la partie SNCF de la ligne B et donc de garantir la qualité d'exploitation souhaitée à juste titre par tous les Franciliens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Albarello](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 458

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s)

Question publiée le : 17 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 2008